

Société 9e Art +
Société à Responsabilité Limitée au capital 10.000 Euros
Siège social : 71 rue Hergé — 16000 ANGOULEME
RCS ANGOULEME : 499 371 433

---000---

Procès verbal des délibérations de
l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-huit février
À 9 heures,

Les associés de la société **9eArt+**, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance,

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Franck BONDOUX, possédant 91 parts
- PARTNERSHIP CONSULTING, possédant 9 parts

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 100 parts, soit la totalité des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Cabinet SCORE, Commissaire aux Comptes titulaire, représenté par Monsieur Michel LAIDIN, régulièrement convoqué est présent.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Franck BONDOUX, gérant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre remise à chaque associé et les récépissés,
- la feuille de présence,
- les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2024,
- le rapport du Commissaire aux Comptes,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Il est ensuite donné lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, portant sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2024.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 avril 2024 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30 avril 2024 quitus de sa gestion à la gérance.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance, et décide d'affecter la perte nette comptable de (240 964,17) Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation sur le compte « autres réserves » pour (240 964,17) Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées conformément à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

---000---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé et « *certifié conforme* » après lecture par le gérant.

Pour la société PARTNERSHIP CONSULTING

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long diagonal stroke extending downwards and to the right.

Président de l'Assemblée

A handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long diagonal stroke extending downwards and to the right, similar in style to the signature above.

COGEP.

SARL 9eme Art Plus

71 RUE HERGE

16000 ANGOULEME

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/05/2023 au 30/04/2024



COGEP GOND PONTouvre

142 ROUTE DE VARS
16160 Gond-Pontouvre

05 45 67 31 31

Cette copie conforme

Sommaire

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Compte rendu de travaux	1
----- Etats de synthèse -----	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat 1/2	5
Compte de Résultat 2/2	6
----- Annexe -----	7
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	13
Provisions	14
Produits à recevoir	15
Charges à payer	16
Charges et Produits constatés d'avance	17
Créances et Dettes	18
Produits et Charges exceptionnels	19
Capital social	20
----- Etats détaillés -----	21
Détail de l'Actif	22
Détail du Passif	24
Détail du Compte de Résultat	26
Soldes Intermédiaires de Gestion	30
----- Dossier de gestion -----	31
Détermination de la Capacité d'Autofinancement	32
Détermination de la Capacité d'Autofinancement	33
Tableau des Emplois et Ressources	34
Tableau de Financement	35
Du résultat à la trésorerie	36
----- Liasse fiscale -----	37
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	38
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	39
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	40
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	41
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	42
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	43
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	44
BIC-RN 2054 - Immobilisations	45
BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation	46
BIC-RN 2055 - Amortissements	47
BIC-RN 2056 - Provisions	48

Sommaire

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	49
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	50
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	51
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	52
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	53
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	54
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	55
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	56
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	57
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	58
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	59

Compte rendu de travaux

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL 9eme Art Plus** relatifs à l'exercice du **01/05/2023** au **30/04/2024** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	3 002 223	euros
Chiffre d'affaires :	3 301 686	euros
Résultat net comptable :	-240 964	euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Gond-Pontouvre
Le 20/07/2024

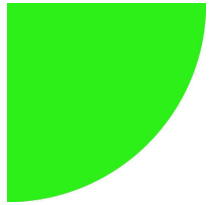
Signature

Fabrice LEON



COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/05/2023 au 30/04/2024



ETATS DE SYNTHESE



COGEP.

Bilan Actif

30/04/2024				30/04/2023
Brut				Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement	105		105
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	1 800	1 800	
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	61 507	57 562	3 945
	Autres immobilisations corporelles	247 118	230 652	16 466
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	8 273		8 273
TOTAL (II)		318 803	290 014	28 789
				34 411
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	112 878		112 878
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	461 607	9 878	451 729
	Autres créances	2 167 134		2 167 134
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	153		153
	DISPONIBILITES	186 973		186 973
	Charges constatées d'avance	54 569		54 569
	TOTAL (III)	2 983 313	9 878	2 973 434
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 302 116	299 893	3 002 223
				3 464 646
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				8 273
(3) dont créances à plus d'un an				8 273

Bilan Passif

		30/04/2024	30/04/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	361 212	355 393
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(240 964)	5 818
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		131 248	372 212
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		158 200
	Provisions pour charges		
Total des provisions			158 200
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 203 740	1 234 140
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 001	5 185
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 279 953	1 336 831
	Dettes fiscales et sociales	319 418	289 136
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	14 864	18 943
	Produits constatés d'avance (1)	50 000	50 000
Total des dettes		2 870 976	2 934 234
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		3 002 223	3 464 646
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(240 964,17)	5 818,42
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 870 976	2 934 234
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		880 966	785 799
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

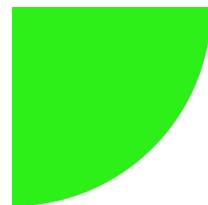
				30/04/2024	30/04/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	104 013		104 013	177 202
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 197 673		3 197 673	3 304 442
	Montant net du chiffre d'affaires	3 301 686		3 301 686	3 481 643
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 657 844	3 072 477
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 172	2 666
	Autres produits			63 620	9 568
	Total des produits d'exploitation (1)			6 024 323	6 566 354
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			33 081	13 845
	Variation de stock			(12 974)	(49 495)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 316 459	5 689 464
	Impôts, taxes et versements assimilés			11 868	7 856
	Salaires et traitements			603 354	502 499
	Charges sociales du personnel			235 686	192 273
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			13 756	12 829
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			1 330	
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			162 671	171 441
	Total des charges d'exploitation (2)			6 365 232	6 540 711
RESULTAT D'EXPLOITATION				(340 909)	25 643

Compte de Résultat 2/2

		30/04/2024	30/04/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(340 909)	25 643
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2	1
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2	1
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	30 146	29 102
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		30 146	29 102
RESULTAT FINANCIER		(30 144)	(29 101)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(371 054)	(3 458)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		4 500
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	158 200	25 778
	Total des produits exceptionnels	158 200	30 278
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	28 111	19 830
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	28 111	19 830
RESULTAT EXCEPTIONNEL		130 089	10 448
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			1 171
TOTAL DES PRODUITS		6 182 524	6 596 633
TOTAL DES CHARGES		6 423 488	6 590 814
RESULTAT DE L'EXERCICE		(240 964)	5 818
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/05/2023 au 30/04/2024



ANNEXE



COGEP.

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2024, dont le total est de **3 002 223** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **-240 964** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/05/2023** au **30/04/2024**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/04/2024** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des

Règles et Méthodes Comptables

produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Indemnité de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. L'entreprise a opté pour la non comptabilisation de ces engagements sous forme de provision. Le montant des engagements déterminés en fonction des salaires, de l'âge, de l'ancienneté des salariés et d'une probabilité estimée de présence dans l'entreprise à l'âge du départ en retraite est de 21 280 € au 30/04/2024.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/04/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	105					105
	Autres	1 800					1 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 906					1 906
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	61 507					61 507
	Instal., agencement, aménagement divers	10 519					10 519
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	184 043		7 274			191 317
	Emballages récupérables et divers	44 422		859			45 281
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	300 491		8 133			308 624	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 273					8 273
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 273					8 273
TOTAL		310 670		8 133			318 803

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/04/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 800			1 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 800			1 800
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	55 482	2 080		57 562
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 519			10 519
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	174 672	6 208		180 880
	Emballages récupérables et divers	33 784	5 468		39 253
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		274 458	13 756		288 214
TOTAL		276 259	13 756		290 014

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/04/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	158 200		158 200	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	158 200		158 200	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	8 548	1 330		9 878
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 548	1 330		9 878
TOTAL GENERAL		166 748	1 330	158 200	9 878
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 330	158 200	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits à recevoir

		30/04/2024
Total des Produits à recevoir		1 625 500
Autres créances clients		266 800
Clients - factures à établir	266 800	
Autres créances		1 358 700
R.r.r. à obtenir, avoirs non	20 000	
Etat-produits à recevoir	1 338 700	

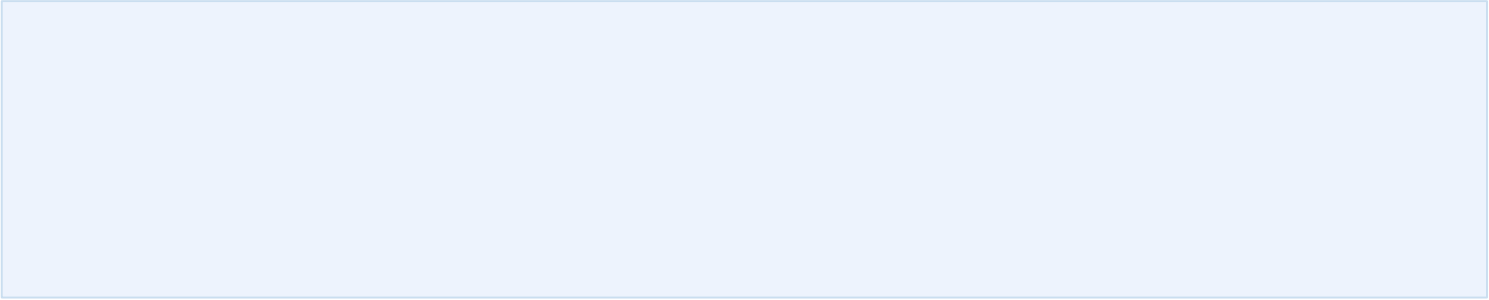
Charges à payer

30/04/2024

Total des Charges à payer		295 965
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		208 663
Fournisseurs fnp	208 663	
Dettes fiscales et sociales		85 932
Dettes prov. congés payés	52 037	
Dettes prov. congés rtt	7 421	
Charges sur congés à payer	19 459	
Charges sur congés rtt	2 887	
Charges sociales à payer	1 108	
Charges fiscales sur c.p.	91	
Etat - autres charges à payer	2 929	
Autres dettes		1 370
R.r.r. à accorder et avoirs	1 370	

Charges et Produits constatés d'avance

	30/04/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		54 569	50 000
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		54 569	50 000



Créances et Dettes

		30/04/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 273	8 273	
	Clients douteux ou litigieux	11 444	11 444	
	Autres créances clients	450 163	450 163	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 461	3 461	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	205	205	
	Taxes sur la valeur ajoutée	756 038	756 038	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 338 700	1 338 700	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	68 730	68 730	
	Charges constatées d'avances	54 569	54 569	
	TOTAL DES CREANCES	2 691 583	2 691 583	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/04/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	880 966	880 966		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	322 774	322 774		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	161	161		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 279 953	1 279 953		
	Personnel et comptes rattachés	59 458	59 458		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 273	48 273		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	207 120	207 120		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 566	4 566		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 840	2 840		
	Autres dettes	14 864	14 864		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	50 000	50 000		
	TOTAL DES DETTES	2 870 976	2 870 976		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	841 660			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	967 226			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 840			

Produits et Charges exceptionnels

30/04/2024

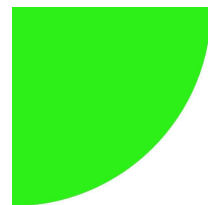
Total des produits exceptionnels		158 200
Reprises sur provisions et transferts de charges		158 200
Repr.prov. / Exceptionnel	158 200	
Total des charges exceptionnelles		28 111
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		28 111
Pénalités et amendes fiscales	17	
Charges except./ope.gestion	15 147	
Charges sur ex. antérieurs	12 946	
Résultat exceptionnel		130 089

Capital social

	30/04/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	100,00	100,0000	10 000,00

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/05/2023 au 30/04/2024



ETATS DETAILLES



COGEP.

Détail de l'Actif

	01/05/2023 30/04/2024	12 mois	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	28 788,83	0,96	34 411,31	0,99	(5 622,48)	-16,34
Frais d'établissement	105,30		105,30			
20100000 Frais d'établissement	105,30		105,30			
Concessions brevets et droits similaires						
20510000 Logiciel	1 800,41	0,06	1 800,41	0,05		
28050000 Amort. concessions et droits .	(1 800,41)	-0,06	(1 800,41)	-0,05		
Installations techniques, matériel et outillage	3 944,57	0,13	6 024,29	0,17	(2 079,72)	-34,52
21500000 Matériels & outillages	61 506,74	2,05	61 506,74	1,78		
28150000 Amort. matériel et outillage	(57 562,17)	-1,92	(55 482,45)	-1,60	(2 079,72)	-3,75
Autres immobilisations corporelles	16 465,72	0,55	20 008,48	0,58	(3 542,76)	-17,71
21812000 Signalétique	10 519,00	0,35	10 519,00	0,30		
21830000 Matériel de bureau & informati	33 781,91	1,13	26 507,57	0,77	7 274,34	27,44
2183000000 Matériel bureau & informatique	2 793,60	0,09	2 793,60	0,08		
21840000 Mobilier	154 741,85	5,15	154 741,85	4,47		
21850000 Agencements	45 281,26	1,51	44 422,38	1,28	858,88	1,93
28181200 Amort. signalétique	(10 519,00)	-0,35	(10 519,00)	-0,30		
28183000 Amort. matériel de bureau & in	(30 037,65)	-1,00	(26 216,38)	-0,76	(3 821,27)	-14,58
28184000 Amort. mobilier	(150 842,69)	-5,02	(148 456,05)	-4,28	(2 386,64)	-1,61
28185000 Amort. agencement	(39 252,56)	-1,31	(33 784,49)	-0,98	(5 468,07)	-16,19
Autres immobilisations financières	8 273,24	0,28	8 273,24	0,24		
27500000 Dépôts et cautionnements versés	8 273,24	0,28	8 273,24	0,24		
TOTAL III - Actif Circulant NET	2 973 434,45	99,04	3 430 234,63	99,01	(456 800,18)	-13,32
Marchandises	112 878,00	3,76	99 904,00	2,88	12 974,00	12,99
37000000 Stocks de marchandises	112 878,00	3,76	99 904,00	2,88	12 974,00	12,99
Créances clients et comptes rattachés	451 728,54	15,05	456 766,64	13,18	(5 038,10)	-1,10
041D Collectif clients débiteurs	183 363,20	6,11	259 201,30	7,48	(75 838,10)	-29,26
41600000 Clients douteux	11 443,54	0,38	10 113,54	0,29	1 330,00	13,15
41810000 Clients - factures à établir	266 800,00	8,89	196 000,00	5,66	70 800,00	36,12
49100000 Prov. comptes de clients	(9 878,20)	-0,33	(8 548,20)	-0,25	(1 330,00)	-15,56
Autres créances	2 167 134,22	72,18	2 165 253,32	62,50	1 880,90	0,09
040D Collectif fournisseurs débiteurs	29 567,29	0,98	17 047,90	0,49	12 519,39	73,44
40960000 Frss-embal.mat. à rendre	30,00		30,00			
40980000 R.r.r. à obtenir, avoirs non	20 000,00	0,67			20 000,00	
42100000 Personnel-rémunération due	461,13	0,02			461,13	
42110000 Salariés guso-rémunération due			400,00	0,01	(400,00)	-100,0
42500000 Personnel - avances et acompte	3 000,00	0,10	3 000,00	0,09		
43771000 Mutualité française mutuelle			544,73	0,02	(544,73)	-100,0
44400000 Etat impôts sur les bénéfices	205,00	0,01			205,00	
44526900 Tva ded. acquisitions intraco	0,36		0,36			
44527900 Tva coll. acquis. intracomm.	1 150,00	0,04	1 150,00	0,03		
44562000 Tva déductible s/immo	0,05		0,05			
44566120 Tva déductible 5.5 %	3 242,47	0,11	3 242,47	0,09		
44566140 Tva déductible 20%	436 282,26	14,53	470 316,11	13,57	(34 033,85)	-7,24
44566150 Tva déductible 10%	9 605,11	0,32	9 605,11	0,28		
44566210 Tva déductible 2,10%	78,25		78,25			
44567000 Crédit de tva à reporter	20 150,00	0,67			20 150,00	
44571000 Tva collectée ventes à 2,10%	323,27	0,01			323,27	
44571100 Créances irrécouvrables	825,39	0,03	825,39	0,02		

Détail de l'Actif

		01/05/2023 30/04/2024	12 mois	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	Variations	%
44571200	Tva collectee 8.5%		0,35		0,35		
44572000	Tva collectée ventes à 5,50%		4 500,15		1 299,15	3 201,00	246,39
44574000	Tva collectée sur ventes 7 %		11,70		11,70		
44583000	Tva - remboursement crédit dem		250 000,00		80 000,00	170 000,00	212,50
44586000	Tva sur factures non parvenues		29 868,74		15 238,74	14 630,00	96,01
44661500	Obligations cautionnées				1,55	(1,55)	-100,0
44870000	Elat-produits à recevoir		1 338 700,00		1 532 350,00	(193 650,00)	-12,64
46700000	Débiteurs, créditeurs divers				6 837,00	(6 837,00)	-100,0
46720000	Règlement par carte bancaire		19 132,70		23 274,46	(4 141,76)	-17,80
Valeurs mobilières de placement			152,50		152,50		
50820000	Bons de souscription		152,50		152,50		
Disponibilités			186 972,64		663 251,44	(476 278,80)	-71,81
51211000	Crédit coopératif		167 368,39		69 734,42	97 633,97	140,01
51212000	Crédit agricole		13 653,55		587 493,27	(573 839,72)	-97,68
51213000	Paypal		295,53		295,53		
51214000	Stripe		40,65			40,65	
53100000	Caisse		3 589,67		3 703,37	(113,70)	-3,07
53140000	Caisse en devise		509,84		509,84		
58200000	Echanges et compensations		1 515,01		1 515,01		
Charges constatées d'avance			54 568,55		44 906,73	9 661,82	21,52
48600000	Charges constatées d'avance		54 568,55		44 906,73	9 661,82	21,52
TOTAL DU BILAN ACTIF			3 002 223,28		3 464 645,94	(462 422,66)	-13,35

Détail du Passif

	01/05/2023 30/04/2024	12 mois	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	131 247,50	4,37	372 211,67	10,74	(240 964,17)	-64,74
Capital Social ou individuel	10 000,00	0,33	10 000,00	0,29		
10100000 Capital	10 000,00	0,33	10 000,00	0,29		
Réserve légale	1 000,00	0,03	1 000,00	0,03		
10610000 Réserve légale	1 000,00	0,03	1 000,00	0,03		
Autres réserves	361 211,67	12,03	355 393,25	10,26	5 818,42	1,64
10680000 Autres réserves	361 211,67	12,03	355 393,25	10,26	5 818,42	1,64
Résultat de l'exercice	(240 964,17)	-8,03	5 818,42	0,17	(246 782,59)	N/S
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions			158 200,00	4,57	(158 200,00)	-100,0
Provisions pour risques			158 200,00	4,57	(158 200,00)	-100,0
15110000 Provisions pour risques			158 200,00	4,57	(158 200,00)	-100,0
TOTAL IV - Total des dettes	2 870 975,78	95,63	2 934 234,27	84,69	(63 258,49)	-2,16
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 203 740,16	40,09	1 234 139,60	35,62	(30 399,44)	-2,46
16420000 PGE	322 774,14	10,75	448 340,34	12,94	(125 566,20)	-28,01
51214000 Stripe			1 073,47	0,03	(1 073,47)	-100,0
51900000 Concours bancaires courants	878 700,00	29,27	783 350,00	22,61	95 350,00	12,17
58000000 Virements internes	775,94	0,03	779,29	0,02	(3,35)	-0,43
58100000 Encaissements CB	1 490,08	0,05	596,50	0,02	893,58	149,80
Emprunts et dettes financières divers	3 000,64	0,10	5 184,64	0,15	(2 184,00)	-42,12
16550000 Cautions clts	161,00	0,01	161,00			
45500000 Associés-Comptes courants FRANCK B	2 839,64	0,09	5 023,64	0,14	(2 184,00)	-43,47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 279 953,20	42,63	1 336 831,48	38,58	(56 878,28)	-4,25
040C Collectif fournisseurs créditeurs	1 071 290,01	35,68	1 176 178,37	33,95	(104 888,36)	-8,92
40810000 Fournisseurs fnp	208 663,19	6,95	160 653,11	4,64	48 010,08	29,88
Dettes fiscales et sociales	319 417,92	10,64	289 135,87	8,35	30 282,05	10,47
42100000 Personnel-rémunération due			16,26		(16,26)	-100,0
42820000 Dettes prov. congés payés	52 037,32	1,73	59 682,70	1,72	(7 645,38)	-12,81
42821000 Dettes prov. congés rtt	7 420,64	0,25	6 569,11	0,19	851,53	12,96
43100000 Urssaf	15 730,36	0,52	7 996,52	0,23	7 733,84	96,72
43700000 Umni	1 136,64	0,04	1 640,07	0,05	(503,43)	-30,70
43730000 Humanis	4 495,07	0,15	4 062,86	0,12	432,21	10,64
43770000 Radiance prévoyance	716,80	0,02	522,74	0,02	194,06	37,12
43770100 Agessa	1 678,46	0,06	52 221,32	1,51	(50 542,86)	-96,79
43770200 RACD	25,29		25,29			
43771000 Mutualité française mutuelle	1 036,91	0,03			1 036,91	
43777020 Maison des artistes			6 672,56	0,19	(6 672,56)	-100,0
43820000 Charges sur congés à payer	19 458,97	0,65	21 912,87	0,63	(2 453,90)	-11,20
43821000 Charges sur congés rtt	2 887,19	0,10	2 349,23	0,07	537,96	22,90
43860000 Charges sociales à payer	1 107,70	0,04	579,25	0,02	528,45	91,23
44210000 Etat - Prélèvement Source	1 370,30	0,05	1 844,74	0,05	(474,44)	-25,72
44300000 Indemnités Chômage Partiel	175,28	0,01	175,28	0,01		
44400000 Etat impôts sur les bénéfices			966,00	0,03	(966,00)	-100,0
44567000 Crédit de tva à reporter			4 624,00	0,13	(4 624,00)	-100,0
44571000 Tva collectée ventes à 2,10%			671,73	0,02	(671,73)	-100,0
44575000 Tva collectee ventes à 10%	8 909,96	0,30	18 761,96	0,54	(9 852,00)	-52,51
44576000 Tva collectee ventes à 20%	155 638,73	5,18	64 593,13	1,86	91 045,60	140,95

Détail du Passif

		01/05/2023 30/04/2024	12 mois	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	Variations	%
44587000	Tva sur factures à établir	42 571,70	1,42	29 950,61	0,86	12 621,09	42,14
44603000	Obligations cautionnées			52,64		(52,64)	-100,0
44700000	Autres impôts,taxes vests ass.			23,34		(23,34)	-100,0
44820000	Charges fiscales sur c.p.	91,27		831,99	0,02	(740,72)	-89,03
44860000	Etat - autres charges à payer	2 929,33	0,10	2 389,67	0,07	539,66	22,58
Autres dettes		14 863,86	0,50	18 942,68	0,55	(4 078,82)	-21,53
041C	Collectif clients créditeurs	8 746,96	0,29	11 508,21	0,33	(2 761,25)	-23,99
41980000	R.r.r. à accorder et avoirs	1 369,80	0,05	6 323,61	0,18	(4 953,81)	-78,34
467 00000	Debiteurs créditeurs divers	107,66		612,92	0,02	(505,26)	-82,43
46710000	Frais intervenants Externes	4 267,58	0,14	497,94	0,01	3 769,64	757,05
46731000	Pass Culture	371,86	0,01			371,86	
Produits constatés d'avance		50 000,00	1,67	50 000,00	1,44		
48700000	Produits constatés d'avance	50 000,00	1,67	50 000,00	1,44		
TOTAL DU BILAN PASSIF		3 002 223,28	100,00	3 464 645,94	100,00	(462 422,66)	-13,35

Détail du Compte de Résultat

	01/05/2023 30/04/2024	12 mois	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	6 024 322,51	182,46	6 566 354,19	188,60	(542 031,68)	-8,25
Ventes de marchandises	104 013,01	3,15	177 201,58	5,09	(73 188,57)	-41,30
Ventes de marchandises FRANCE	104 013,01	3,15	177 201,58	5,09	(73 188,57)	-41,30
70770100 Ventes produits 20%	77 181,68	2,34	57 943,39	1,66	19 238,29	33,20
70771000 Ventes produits 5,5%	21 222,68	0,64	106 006,87	3,04	(84 784,19)	-79,98
70771100 ventes produits exo	1 917,93	0,06	9 730,55	0,28	(7 812,62)	-80,29
70771200 Ventes Produits CEE	961,60	0,03	1 589,37	0,05	(627,77)	-39,50
70772100 Ventes produits 10 %	2 519,12	0,08	1 931,40	0,06	587,72	30,43
70773000 Ventes affiches & cartes posta	210,00	0,01			210,00	
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	3 197 673,28	96,85	3 304 441,82	94,91	(106 768,54)	-3,23
Production vendue Services FRANCE	3 197 673,28	96,85	3 304 441,82	94,91	(106 768,54)	-3,23
70600000 Prestations de services	97 243,28	2,95	47 747,07	1,37	49 496,21	103,66
70610000 Prestations de services CEE	5 300,00	0,16	400,00	0,01	4 900,00	N/S
70610500 Prestations de services Export			9 259,26	0,27	(9 259,26)	-100,0
70611000 Ventes billetterie 2,10%	20 074,43	0,61	27 474,43	0,79	(7 400,00)	-26,93
70615000 Ventes billetterie 10%	800 463,19	24,24	991 005,17	28,46	(190 541,98)	-19,23
70622000 Accreditations 10%	48 416,11	1,47	45 837,43	1,32	2 578,68	5,63
70631000 Animateur et guide 20%	7 910,42	0,24	13 533,35	0,39	(5 622,93)	-41,55
70640000 Partenariat 20%	295 000,00	8,93	342 697,00	9,84	(47 697,00)	-13,92
70641000 Partenariat exo	55 000,00	1,67	7 500,00	0,22	47 500,00	633,33
70643000 Partenariat partnership	420 000,00	12,72	534 500,00	15,35	(114 500,00)	-21,42
70800000 Produits des activités annexes	16 294,04	0,49	1 245,00	0,04	15 049,04	N/S
70801000 Refacturations exo	31,68		10 103,86	0,29	(10 072,18)	-99,69
70802000 Refacturations 20%	46 504,61	1,41	59 971,81	1,72	(13 467,20)	-22,46
70811000 Location de stands CEE	182 538,07	5,53	183 601,12	5,27	(1 063,05)	-0,58
70812000 Location stand 20%	857 019,03	25,96	718 994,12	20,65	138 024,91	19,20
70813000 Location de stands Export	181 920,28	5,51	66 130,99	1,90	115 789,29	175,09
70820000 Echange partenariat tva	119 907,65	3,63	164 835,00	4,73	(44 927,35)	-27,26
70832000 Location materiel 20%			8 433,33	0,24	(8 433,33)	-100,0
70841000 Locations expo net de taxes			3 810,00	0,11	(3 810,00)	-100,0
70843000 Location expo 20%	8 000,00	0,24	31 125,00	0,89	(23 125,00)	-74,30
70845000 Frais de port	3 542,49	0,11	6 018,05	0,17	(2 475,56)	-41,14
70846000 Frais de ports exo	2 018,31	0,06	2 044,63	0,06	(26,32)	-1,29
70850000 Prestations assurances	180,69	0,01	154,70		25,99	16,80
70861000 Prest publicitaire	16 403,00	0,50	8 454,50	0,24	7 948,50	94,02
70862000 Prest publicitaire exo	13 906,00	0,42	19 566,00	0,56	(5 660,00)	-28,93
Montant net du chiffre d'affaires	3 301 686,29	100,00	3 481 643,40	100,00	(179 957,11)	-5,17
Subventions d'exploitation	2 657 843,68	80,50	3 072 477,02	88,25	(414 633,34)	-13,50
74000000 Subventions d'exploitation	15 143,68	0,46	53 377,02	1,53	(38 233,34)	-71,63
74100000 Subvention FNADT	40 000,00	1,21	40 000,00	1,15		
74110000 Subvention Région Nouvelle Aquitaine	776 600,00	23,52	910 000,00	26,14	(133 400,00)	-14,66
74120000 Subvention Ville Angoulême	511 750,00	15,50	596 750,00	17,14	(85 000,00)	-14,24
74130000 Subventions Etat	200 000,00	6,06	200 000,00	5,74		
74140000 Subvention Grand Angoulême	554 350,00	16,79	642 350,00	18,45	(88 000,00)	-13,70
74150000 Subvention Département Charente	220 000,00	6,66	250 000,00	7,18	(30 000,00)	-12,00
74220000 Subvention DRAC	140 000,00	4,24	140 000,00	4,02		
74230000 Subvention CNL	200 000,00	6,06	200 000,00	5,74		
74240000 Subvention CCI Angoulême			40 000,00	1,15	(40 000,00)	-100,0
Reprises sur provisions, transferts de charges	1 172,12	0,04	2 666,09	0,08	(1 493,97)	-56,04
79100000 Transferts de charges (avec tv	(3 561,05)	-0,11	(1 701,88)	-0,05	(1 859,17)	-109,2

Détail du Compte de Résultat

		01/05/2023	12	01/05/2022	12		
		30/04/2024	mois	30/04/2023	mois	Variations	%
79120000	Transferts de charges (net tax			1 803,16	0,05	(1 803,16)	-100,0
79125000	Indemnités journalières	4 733,17	0,14	2 564,81	0,07	2 168,36	84,54
Autres produits d'exploitation		63 620,42	1,93	9 567,68	0,27	54 052,74	564,95
75800000	Produits divers de gestion cou	63 620,42	1,93	9 567,68	0,27	54 052,74	564,95
Total des charges d'exploitation		6 365 231,62	192,79	6 540 711,30	187,86	(175 479,68)	-2,68
Achats de marchandises		33 081,00	1,00	13 844,72	0,40	19 236,28	138,94
60700000	Achats de marchandises exonéré	1 177,00	0,04	464,00	0,01	713,00	153,66
60750000	Achats marchandises festival	31 904,00	0,97	13 380,72	0,38	18 523,28	138,43
Variation de stocks de marchandises		(12 974,00)	-0,39	(49 495,00)	-1,42	36 521,00	73,79
60370000	Variation stocks marchandises	(12 974,00)	-0,39	(49 495,00)	-1,42	36 521,00	73,79
Autres achats et charges externes		5 316 459,42	161,02	5 689 463,96	163,41	(373 004,54)	-6,56
60510000	Achat billetterie festival	378,00	0,01	986,40	0,03	(608,40)	-61,68
60511000	Achat billetterie intracomm	4 816,50	0,15			4 816,50	
60610000	Eau, electricité	5 720,79	0,17	2 664,07	0,08	3 056,72	114,74
60611000	Electricité festival	24 123,68	0,73	16 740,71	0,48	7 382,97	44,10
60612000	Gaz	5 589,73	0,17	3 085,17	0,09	2 504,56	81,18
60613000	Chauffage festival	15 304,55	0,46	26 620,76	0,76	(11 316,21)	-42,51
60630000	Fourn. entretien, petit équip.	6 848,73	0,21	25 618,37	0,74	(18 769,64)	-73,27
60631000	Fournitures expo	178 505,19	5,41	229 252,06	6,58	(50 746,87)	-22,14
60633000	Signalétique	20 404,00	0,62	21 295,00	0,61	(891,00)	-4,18
60640000	Fournitures administratives	9 556,85	0,29	18 416,50	0,53	(8 859,65)	-48,11
60660000	Carburant	6 954,99	0,21	830,77	0,02	6 124,22	737,17
61105000	Sous taitance générale	497 386,02	15,06	846 637,68	24,32	(349 251,66)	-41,25
61105100	Sous-traitance intracomm	702,76	0,02	700,00	0,02	2,76	0,39
61110000	Sous-traitance site internet	72 841,76	2,21	78 553,25	2,26	(5 711,49)	-7,27
61120000	Sous-traitance prestations tec	158 279,20	4,79	93 271,83	2,68	65 007,37	69,70
61130000	Sous-traitance création	211 789,61	6,41	196 629,24	5,65	15 160,37	7,71
61140000	Sous-traitance commissariat ex	27 500,00	0,83	5 000,00	0,14	22 500,00	450,00
61150000	Sous-traitance scénographie	573 028,86	17,36	627 261,29	18,02	(54 232,43)	-8,65
61160000	Sous-traitance réalisation fil	12 478,00	0,38	40 589,21	1,17	(28 111,21)	-69,26
61170000	Sous-traitance communication	420 768,83	12,74	440 515,04	12,65	(19 746,21)	-4,48
61180000	Prestation direction	114 000,00	3,45	106 100,00	3,05	7 900,00	7,45
61320000	Locations immobilières	84 918,71	2,57	86 009,85	2,47	(1 091,14)	-1,27
61330000	Locations mobilières	13 564,21	0,41	21 996,87	0,63	(8 432,66)	-38,34
61350000	Locations diverses	1 179 291,77	35,72	1 151 994,53	33,09	27 297,24	2,37
61351000	Locations véhicules	12 731,23	0,39	23 208,69	0,67	(10 477,46)	-45,14
61400000	Charges locatives	1 332,00	0,04			1 332,00	
61520000	Entretien biens immobiliers	13 503,92	0,41	10 311,64	0,30	3 192,28	30,96
61550000	Entretiens reparations diverse	28 687,69	0,87	24 706,12	0,71	3 981,57	16,12
61560000	Contrats de maintenance	5 366,75	0,16	6 234,92	0,18	(868,17)	-13,92
61600000	Assurances sur locations récurrentes	174,00	0,01	915,87	0,03	(741,87)	-81,00
61610000	Assurance multi-risques	81 017,41	2,45	106 954,66	3,07	(25 937,25)	-24,25
61638000	Assurance véhicules	6 566,65	0,20	1 590,67	0,05	4 975,98	312,82
61800000	Services extérieurs divers	270,00	0,01	91,50		178,50	195,08
61810000	Compte n°61810000	352,01	0,01			352,01	
61830000	Presse,doc,abonnements	40 846,97	1,24	33 127,21	0,95	7 719,76	23,30
62140000	Personnel extérieur fibd	150 430,81	4,56	89 339,40	2,57	61 091,41	68,38
62220000	Commission sur ventes	213 675,10	6,47	262 839,02	7,55	(49 163,92)	-18,70
62260000	Honoraires	81 562,28	2,47	61 984,33	1,78	19 577,95	31,59
62261000	Honoraires externalisation			11 823,84	0,34	(11 823,84)	-100,0
62270000	Frais actes contentieux	542,98	0,02			542,98	
62310000	Publications festival	52 942,89	1,60	51 148,95	1,47	1 793,94	3,51
62320000	Annonces, insertions	62 764,62	1,90	21 085,00	0,61	41 679,62	197,67
62340000	Dons, Cadeaux	2 414,62	0,07			2 414,62	
62360000	Echanges, partenariats	119 907,65	3,63	171 275,58	4,92	(51 367,93)	-29,99

Détail du Compte de Résultat

		01/05/2023 30/04/2024	12 mois	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	Variations	%
62380000	Dons cadeaux			32 085,75	0,92	(32 085,75)	-100,0
62400000	Transports biens	39 338,87	1,19	37 837,53	1,09	1 501,34	3,97
62410000	Transport personnes	19 227,61	0,58	14 392,83	0,41	4 834,78	33,59
62510000	Voyages déplacements	121 351,92	3,68	167 299,45	4,81	(45 947,53)	-27,46
62530000	Stationnement	4 362,78	0,13	2 173,79	0,06	2 188,99	100,70
62570000	Réceptions	83 617,84	2,53	62 439,65	1,79	21 178,19	33,92
62590000	Frais hébergements	207 003,27	6,27	158 728,99	4,56	48 274,28	30,41
62610000	Frais postaux, timbres	13 714,71	0,42	27 556,95	0,79	(13 842,24)	-50,23
62620000	Téléphone	49 111,08	1,49	41 757,73	1,20	7 353,35	17,61
62700000	Services bancaires	8 312,04	0,25	8 326,86	0,24	(14,82)	-0,18
62710000	Commissions cartes bleues			13,84		(13,84)	-100,0
62780000	Frais bancaires	318,25	0,01	110,00		208,25	189,32
62810000	Cotisations	1 858,08	0,06	2 323,66	0,07	(465,58)	-20,04
62850000	Gardiennage, sécurité	248 400,65	7,52	217 010,93	6,23	31 389,72	14,46
Impôts, taxes et versements assimilés		11 868,34	0,36	7 855,75	0,23	4 012,59	51,08
63110000	Taxe d'apprentissage	4 390,87	0,13	4 006,63	0,12	384,24	9,59
63180000	Taxes sur prov cp et rtt	(740,72)	-0,02	171,95		(912,67)	-530,7
63330000	Formation prof continue	3 869,53	0,12	390,22	0,01	3 479,31	891,63
63500000	Taxes diverses			35,28		(35,28)	-100,0
63511000	Contrib. eco. territoriale	4 317,66	0,13	3 251,67	0,09	1 065,99	32,78
63700000	Autres organ. (autres impôts)	31,00				31,00	
Salaires et traitements		603 354,46	18,27	502 498,59	14,43	100 855,87	20,07
64110000	Salaires appointements	598 646,35	18,13	520 225,43	14,94	78 420,92	15,07
64115000	Salaires guso	1 158,58	0,04			1 158,58	
64120000	Congés payés	(7 645,38)	-0,23	12 313,63	0,35	(19 959,01)	-162,0
64121000	Congés rtt	851,53	0,03	275,53	0,01	576,00	209,05
64130000	Primes et gratifications			(30 316,00)	-0,87	30 316,00	100,00
64140000	Indemnités et avantages divers	10 343,38	0,31			10 343,38	
Charges sociales du personnel		235 686,07	7,14	192 273,46	5,52	43 412,61	22,58
64510000	Cotisations urssaf	163 791,83	4,96	128 651,45	3,70	35 140,38	27,31
64515000	Charges sociales guso	356,10	0,01	(600,00)	-0,02	956,10	159,35
64530000	Cotisations Retraite complémentaire	45 180,21	1,37	34 074,20	0,98	11 106,01	32,59
64570000	Cotisations mutuelle + prev	24 030,63	0,73	20 162,36	0,58	3 868,27	19,19
64581000	Charges congés rtt	537,96	0,02	103,15		434,81	421,53
64582000	Charges s/conges payes	(2 453,90)	-0,07	5 260,53	0,15	(7 714,43)	-146,6
64700000	Indemnités transport	3 219,24	0,10	1 834,02	0,05	1 385,22	75,53
64710000	Indemnités journalières			2 787,75	0,08	(2 787,75)	-100,0
647500000	Médecine du travail	1 024,00	0,03			1 024,00	
Dotation aux amortissements sur immobilisations		13 755,70	0,42	12 829,11	0,37	926,59	7,22
68111000	Dot/amort. immob. incorporelles			791,94	0,02	(791,94)	-100,0
68112000	Dot/amort. immob. corporelles	13 755,70	0,42	12 037,17	0,35	1 718,53	14,28
Dotations aux provisions sur actif circulant		1 330,00	0,04			1 330,00	
68174000	Dotation prov. créances douteu	1 330,00	0,04			1 330,00	
Autres charges de gestion courante		162 670,63	4,93	171 440,71	4,92	(8 770,08)	-5,12
65100000	Redevances /concessions, breve	2 216,12	0,07	4 944,78	0,14	(2 728,66)	-55,18
65110000	Redevances, brevets, licences			(1 900,00)	-0,05	1 900,00	100,00
65160000	Droits auteurs agessa	139 662,71	4,23	160 920,28	4,62	(21 257,57)	-13,21
65410000	Créances irrécouvrables	937,75	0,03	3 214,16	0,09	(2 276,41)	-70,82
65800000	Charges de gestion courante	15 954,05	0,48	361,49	0,01	15 592,56	N/S
65850000	challenge Digital	900,00	0,03	900,00	0,03		
65860000	Bourses jeunes talents	3 000,00	0,09	3 000,00	0,09		
Résultat d'exploitation		(340 909,11)	-10,33	25 642,89	0,74	(366 552,00)	N/S

Détail du Compte de Résultat

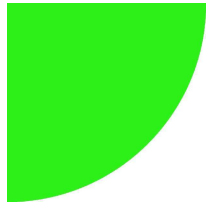
	01/05/2023 30/04/2024	12 mois	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits financiers		1,53		0,53	1,00	188,68
Autres intérêts et produits assimilés		1,53		0,53	1,00	188,68
76800000 Intérêts financiers		1,53		0,53	1,00	188,68
Total des charges financières		30 145,98		29 101,72	1 044,26	3,59
Intérêts et charges assimilées		30 145,98		29 101,72	1 044,26	3,59
66110000 Intérêts emprunts & dettes		27 407,10		21 152,90	6 254,20	29,57
66116000 Intérêts s/emprunts		2 667,40		7 948,82	(5 281,42)	-66,44
66160000 Intérêts et agios bancaires		71,48			71,48	
Résultat financier		(30 144,45)		(29 101,19)	(1 043,26)	-3,58
Résultat courant avant impôts		(371 053,56)		(3 458,30)	(367 595,26)	N/S
Total des produits exceptionnels		158 200,00		30 278,00	127 922,00	422,49
Produits exceptionnels sur opérations en capital				4 500,00	(4 500,00)	-100,0
77520000 Cession immo corporelles				4 500,00	(4 500,00)	-100,0
Reprises sur provisions et transferts de charges		158 200,00		25 778,00	132 422,00	513,70
78750000 Repr.prov. / Exceptionnel		158 200,00		25 778,00	132 422,00	513,70
Total des charges exceptionnelles		28 110,61		19 830,28	8 280,33	41,76
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		28 110,61		19 830,28	8 280,33	41,76
67120000 Pénalités et amendes fiscales		16,80		816,11	(799,31)	-97,94
67180000 Charges except./ope.gestion		15 147,45		19 014,17	(3 866,72)	-20,34
67210000 Charges sur ex. antérieurs		12 946,36			12 946,36	
Résultat exceptionnel		130 089,39		10 447,72	119 641,67	N/S
Impôts sur les bénéfices				1 171,00	(1 171,00)	-100,0
69500000 Impôts sur les bénéfices				1 171,00	(1 171,00)	-100,0
Résultat de l'exercice		(240 964,17)		5 818,42	(246 782,59)	N/S

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/05/2023 30/04/2024	12 mois	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 301 686	100,00	3 481 643	100,00	(179 957)	-5,17
Ventes de marchandises	104 013	3,15	177 202	5,09	(73 189)	-41,30
- Achats de marchandises	33 081	31,80	13 845	7,81	19 236	138,94
- Variation stocks de marchandises	(12 974)	-12,47	(49 495)	-27,93	36 521	-73,79
MARGE COMMERCIALE (a)	83 906	80,67	212 852	120,12	(128 946)	-60,58
Production vendue	3 197 673	96,85	3 304 442	94,91	(106 769)	-3,23
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	3 197 673	96,85	3 304 442	94,91	(106 769)	-3,23
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	5 195	0,16	986	0,03	4 208	426,61
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	3 192 479	99,84	3 303 455	99,97	(110 977)	-3,36
MARGES (Commerciale + Production)	3 276 385	99,23	3 516 307	101,00	(239 922)	-6,82
- Achats non stockés (c)	273 009	8,27	344 523	9,90	(71 515)	-20,76
- Autres charges externes (c)	5 038 256	152,60	5 343 954	153,49	(305 698)	-5,72
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	5 316 459	161,02	5 689 464	163,41	(373 005)	-6,56
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(2 034 880)	-61,63	(2 172 170)	-62,39	137 290	6,32
+ Subventions d'exploitation	2 657 844	80,50	3 072 477	88,25	(414 633)	-13,50
- Impôts, taxes sur rémunérations	7 520	0,23	4 569	0,13	2 951	64,59
- Autres impôts et taxes	4 349	0,13	3 287	0,09	1 062	32,30
- Salaires et traitements	603 354	18,27	502 499	14,43	100 856	20,07
- Charges sociales	235 686	7,14	192 273	5,52	43 413	22,58
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(227 945)	-6,90	197 679	5,68	(425 624)	-215,31
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	63 620	1,93	9 568	0,27	54 053	564,95
+ Transfert de charges d'exploitation	1 172	0,04	2 666	0,08	(1 494)	-56,04
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	15 086	0,46	12 829	0,37	2 257	17,59
- Autres charges de gestion courante	162 671	4,93	171 441	4,92	(8 770)	-5,12
RÉSULTAT EXPLOITATION	(340 909)	-10,33	25 643	0,74	(366 552)	N/S
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	2		1		1	188,68
- Charges financières	30 146	0,91	29 102	0,84	1 044	3,59
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(371 054)	-11,24	(3 458)	-0,10	(367 595)	N/S
Produits exceptionnels	158 200	4,79	30 278	0,87	127 922	422,49
- Charges exceptionnelles	28 111	0,85	19 830	0,57	8 280	41,76
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	130 089	3,94	10 448	0,30	119 642	N/S
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices			1 171	0,03	(1 171)	-100,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(240 964)	-7,30	5 818	0,17	(246 783)	N/S

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/05/2023 au 30/04/2024



DOSSIER DE GESTION



COGEP.

Détermination de la capacité d'autofinancement

	30/04/2024	30/04/2023	30/04/2022
Nombre de mois de la période	12	12	12
Résultat net	(240 964)	5 818	2 457
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 086	12 829	43 274
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	158 200	25 778	218 701
+/- Plus ou moins values de cessions		(4 500)	
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	(384 078)	(11 630)	(172 970)

Détermination de la capacité d'autofinancement

	30/04/2024	30/04/2023	30/04/2022
Nombre de mois de la période	12	12	12
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	(227 945)	197 679	(70 432)
+ Transferts de charges (d'exploitation)	1 172	2 666	4 224
+ Autres produits (d'exploitation)	63 620	9 568	201
- Autres charges (d'exploitation)	162 671	171 441	106 185
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	2	1	
- Charges financières	30 146	29 102	344
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles	28 111	19 830	
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices		1 171	434
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	(384 078)	(11 630)	(172 970)

Tableau des Emplois et Ressources

Etat en valeurs brutes		30/04/2024	30/04/2023
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Immobilisations incorporelles		
	Immobilisations corporelles	8 133	6 972
	Immobilisations financières		3 566
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)		
	Réductions de capitaux propres et prélèvements		
	Remboursements de dettes financières (b)	969 410	844 279
	TOTAL DES EMPLOIS	977 543	854 818
Détermination de la Capacité d'autofinancement	Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	(227 945)	197 679
	+ Transferts de charges (d'exploitation)	1 172	2 666
	+ Autres produits (d'exploitation)	63 620	9 568
	- Autres charges (d'exploitation)	162 671	171 441
	+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
	+ Produits financiers	2	1
	- Charges financières	30 146	29 102
	+ Produits exceptionnels		
	- Charges exceptionnelles	28 111	19 830
	- Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
	- Impôts sur les bénéfices		1 171
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	(384 078)	(11 630)
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice	(384 078)	(11 630)
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Cessions d'immobilisations incorporelles		
	Cessions d'immobilisations corporelles		4 500
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières		
	Augmentation des capitaux propres :		
	Augmentation de capital ou apports		
	Augmentation des autres capitaux propres		
	Augmentation des dettes financières (b) (c)	841 660	800 263
	TOTAL DES RESSOURCES	457 581	793 132
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(519 962)	(61 685)

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

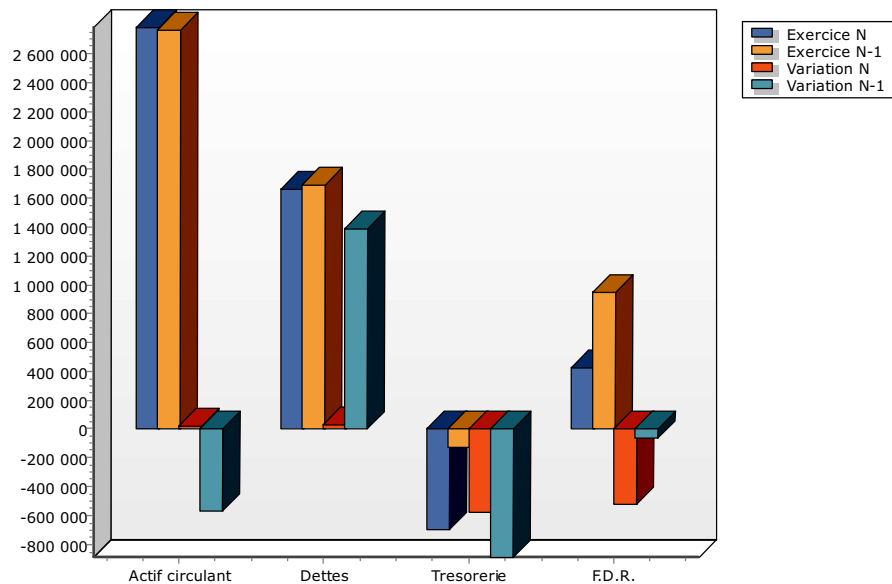
(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(c) Hors primes de remboursement des obligations

Tableau de Financement

Etat en valeurs nettes		30/04/2024			30/04/2023
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks	99 904	112 878	12 974	49 495
	Clients	456 767	451 729	(5 038)	(560 385)
	Autres créances	2 210 160	2 221 703	11 543	(55 399)
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 766 831	2 786 309	19 479	(566 289)
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	1 336 831	1 279 953	56 878	880 715
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	358 079	384 282	(26 203)	510 048
	TOTAL DETTES A COURT TERME	1 694 910	1 664 235	30 675	1 390 763
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		1 071 921	1 122 074	50 154	824 474
TRESORERIE	Disponible	663 404	187 125	(476 279)	(101 607)
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque	785 799	880 966	95 167	784 552
	TOTAL TRESORERIE	(122 395)	(693 841)	(571 446)	(886 160)
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		949 525	428 233	(521 292)	(61 685)

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif

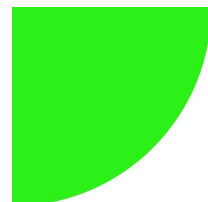


Du résultat à la trésorerie

Etat en valeurs nettes	30/04/2024	
	Impact sur la trésorerie	
	Recette	Dépense
Votre résultat comptable est de		240 964
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)	13 756	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)		158 200
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation		385 408
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		
Apports et comptes courants		
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice	841 660	
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes	841 660	
Mais votre entreprise à des :		
Éléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		8 133
Prélèvements et comptes courants		2 184
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		967 226
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		977 543
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent		122 395
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à		643 687
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks		12 974
Acomptes versés		
Variation des créances clients	5 038	
Variation des autres créances		11 543
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs		56 878
Variation des autres dettes	26 203	
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation		50 154
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de		693 841

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/05/2023 au 30/04/2024



LIASSE FISCALE



COGEP.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Tiintre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01052023	et clos le	30042024	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒												
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐								
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																		
Désignation de la société								Adresse du siège social											
SARL 9eme Art Plus																			
SIRET								49937143300016											
Adresse du principal établissement								Ancienne adresse en cas de changement											
71 RUE HERGE																			
16000 ANGOULEME																			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES																			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante								SIRET											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :																			
B	ACTIVITÉ																		
Activités exercées				Organisation Festival BD				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐							
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																		
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%				Déficit		225 800							
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)									
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%															
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations																			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		☐		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies		☐	
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies		☐		Zones franches d'activité art.44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐		Autres dispositifs		☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		☐		Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%							
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												☐							
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																			
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																			
F	CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																		
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %																			
G	ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4																		
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre												☐							
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :																			
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre												☐							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :																			
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :																			
H	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé				ComptabiliteExpert									
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I								Nom et adresse du conseil :											
COGEP GOND PONTOUVRE 142 ROUTE DE VARS 16160 Gond-Pontouvre T él : 05 45 67 31 31								T él :											
OGA/OMGA		☐		Viseur conventionné		☐		(Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant :							
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :								Date : 03052024 Lieu : ANGOULEME											
N° d'agrément :								Qualité et nom du signataire : GERANT											
								Signature : FRANCK BONDOUX											
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :																			

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL 9eme Art Plus**
et Date de clôture de l'exercice **30042024**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12				
Adresse de l'entreprise : 71 RUE HERGE			16000 ANGOULEME		Durée de l'exercice précédent *	12			
Numéro SIRET *					4 9 9 3 7 1 4 3 3 0 0 0 1 6		Néant ☐ *		
			Exercice N, clos le,		30042024		N-1	30042023	
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	105	AC	105		105	
		Frais de développement*	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 800	AG	1 800			
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	61 507	AS	57 562	3 945	6 024	
		Autres immobilisations corporelles	AT	247 118	AU	230 652	16 466	20 008	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	8 273	BI		8 273	8 273	
TOTAL (II)			BJ	318 803	BK	290 014	28 789	34 411	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	112 878	BU		112 878	99 904	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	461 607	BY	9 878	451 729	456 767	
		Autres créances (3)	BZ	2 167 134	CA		2 167 134	2 165 253	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	153	CE		153	153	
Disponibilités		CF	186 973	CG		186 973	663 251		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	54 569	CI		54 569	44 907		
	TOTAL (III)	CJ	2 983 313	CK	9 878	2 973 434	3 430 235		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 302 116	1A	299 893	3 002 223	3 464 646		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	8 273	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL 9eme Art Plus			Néant ☐ *			
			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)		DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	361 212	355 393	
	Report à nouveau		DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(240 964)	5 818	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TO TAL (I)		DL	131 248	372 212	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN				
TO TAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		158 200	
	Provisions pour charges		DQ			
	TO TAL (III)		DR		158 200	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 203 740	1 234 140	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	3 001	5 185	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 279 953	1 336 831	
	Dettes fiscales et sociales		DY	319 418	289 136	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	14 864	18 943	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	50 000	50 000	
TO TAL (IV)		EC	2 870 976	2 934 234		
Ecart de conversion passif *		ED				
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	3 002 223	3 464 646		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
			1D			
			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 870 976	2 934 234	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	880 966	785 799	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	104 013	FB		FC	104 013	177 202			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	3 197 673	FH		FI	3 197 673	3 304 442			
		FJ	3 301 686	FK		FL	3 301 686	3 481 643			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	2 657 844	3 072 477			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 172	2 666			
	Autres produits (1) (11)					FQ	63 620	9 568			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 024 323	6 566 354			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	33 081	13 845			
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(12 974)	(49 495)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 316 459	5 689 464			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 868	7 856			
	Salaires et traitements *					FY	603 354	502 499			
	Charges sociales (10)					FZ	235 686	192 273			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	13 756	12 829			
						GB					
						GC	1 330				
						GD					
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GE	162 671	171 441			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF	6 365 232	6 540 711			
	Autres charges (12)					GG	(340 909)	25 643			
Total des charges d'exploitation (4) (II)											
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)											
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	1			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	2	1			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	30 146	29 102			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	30 146	29 102			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(30 144)	(29 101)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(371 054)	(3 458)			

Désignation de l'entreprise SARL 9eme Art Plus										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		4 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	158 200	25 778		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	158 200	30 278		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	28 111	19 830		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	28 111	19 830		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	130 089	10 448		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		1 171		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	6 182 524	6 596 633		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 423 488	6 590 814		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	(240 964)	5 818		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY				
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								1G				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K				
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX				
	(9)	Dont transferts de charges								RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								RD				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	1 172	2 666		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2				
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9								A3				
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A4	141 879	163 965		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N				
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Charges salariales exceptionnelles													
	Reprise Provision pour risques												158 200	
	Amendes et pénalités										17			
Autres charges non déductibles										15 147				
Charges sur exercices antérieurs										12 946				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N					
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL 9eme Art Plus										Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		2		3					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	105		D8			D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	1 800		KE			KF				
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2		KP			KQ			KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3		KS	61 507		KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	10 519		KW			KX			
		Matériel de transport *				KY			KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	184 043		LC			LD	7 274		
		Emballages récupérables et divers *				LE	44 422		LF			LG	859		
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes				LK			LL			LM				
	TOTAL III				LN	300 491		LO			LP	8 133			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T			
		Autres participations				8U			8V			8W			
Autres titres immobilisés				1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 273		1U			1V					
TOTAL IV				LQ	8 273		LR			LS					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	310 670		ØH			ØJ	8 133		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2				4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN			CØ			DØ	105		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO			LV			LW	1 800		1X			
CORPORELLES	Terrains		IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS			MG			MH			MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ			MK	61 507		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU			MM			MN	10 519		MO		
		Matériel de transport		IV			MP			MQ			MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS			MT	191 317		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW	45 281		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes		NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III		IY			NG			NH	308 624		NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU			M7			ØW		
		Autres participations		IØ			ØX			ØY			ØZ		
Autres titres immobilisés		I1			2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E			2F	8 273		2G				
TOTAL IV		I3			NJ			NK	8 273		2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4			ØK			ØL	318 803		ØM		

Exercice N clos le : 3 0 0 4 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO Taux						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus											Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE	1 800	PF		PG		PH	1 800		
TOTAL I			RK	1 800	RM		RN		RO	1 800		
Terrains			PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	55 482	QA	2 080	QB		QC	57 562		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	10 519	QE		QF		QG	10 519			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	174 672	QM	6 208	QN		QO	180 880			
	Emballages récupérables et divers	QP	33 784	QR	5 468	QS		QT	39 253			
	TOTAL II	QU	274 458	QV	13 756	QW		QX	288 214			
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	276 259	ØP	13 756	ØQ		ØR	290 014		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM				NO		
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *										
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	158 200	4B		4C	158 200	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	158 200	TV		TW	158 200	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	8 548	6U	1 330	6V		6W	9 878
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	8 548	TY	1 330	TZ		UA	9 878
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	166 748	UB	1 330	UC	158 200	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	1 330	UF					
		UG		UH					
		UJ		UK	158 200				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	8 273	UV	8 273	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	11 444		11 444			
	Autres créances clients				UX	450 163		450 163			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY	3 461		3 461			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	205		205			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	756 038		756 038			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP	1 338 700		1 338 700			
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	68 730		68 730			
	Charges constatées d'avance				VS	54 569		54 569			
TOTAUX				VT	2 691 583	VU	2 691 583	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	880 966		880 966					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	322 774		322 774					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	161		161						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 279 953		1 279 953						
Personnel et comptes rattachés		8C	59 458		59 458						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	48 273		48 273						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	207 120		207 120					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 566		4 566					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 840		2 840						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 864		14 864						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	50 000		50 000						
TOTAUX		VY	2 870 976	VZ	2 870 976						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	841 660	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	2 840	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	967 226	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30042024		
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW 17					
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7					
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										ZN				
{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										WO				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										XR				
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ 15 147						
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8					Y1						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y3				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										WR				
TOTAL I										WS 15 164				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WT 240 964		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WU				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										WV				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WH			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WP			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WW			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XB			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										I6			
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										WZ			
	Majoration d'amortissement *										XA			
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)			K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)			K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)			PA	XF	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)			OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)			PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)			PB		
Entreprises nouvelles 44 sexies			L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)			L5							
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit			ZI	XG	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)			YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)			YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)			YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			YL						
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 240 964		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XI		XJ 225 800		
{ déficit (II moins I)										ZL				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*														
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN 0		XO 225 800		

Désignation de l'entreprise		SARL 9eme Art Plus		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ	225 800	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	225 800	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	71 496	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
ORGANIC			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

D�signation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus										N�ant ☐ *				
ORIGINES (I)	Report � nouveau figurant au bilan de l'exercice ant�rieur � celui pour lequel la d�claration est �tablie	�C		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux r�serves { - R�serve l�gale - Autres r�serves	ZB								
	R�sultat de l'exercice pr�c�dant celui pour lequel la d�claration est �tablie	�D	5 818			ZD	5 818							
	Pr�l�vements sur les r�serves	�E				ZE								
						ZF								
	TOTAL I	�F	5 818				TOTAL II	ZH	5 818					
(NB : le total I doit n�cessairement �tre �gal au total II)														
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
Exercice N : Exercice N-1 :														
ENGAGEMENTS	- Engagements de cr�dit-bail mobilier (pr�cisez le prix de revient des biens pris en cr�dit-bail)				J7		YQ							
	- Engagements de cr�dit-bail immobilier						YR							
	- Effets port�s � l'escompte et non �chus						YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	2 093 970		2 436 244				
	- Locations, charges locatives et de copropri�t� (dont montant des loyers des biens pris en location pour une dur�e > 6 mois)				J8	97 651	XQ	1 291 838		1 283 210				
	- Personnel ext�rieur � l'entreprise						YU	150 431		89 339				
	- R�mun�rations d'interm�diaires et honoraires (hors r�trocessions)						SS	295 780		336 647				
	- R�trocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV							
	- Autres comptes (dont cotisations vers�es aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	1 484 441		1 544 023				
	Total du poste correspondant � la ligne FW du tableau n� 2052						ZJ	5 316 459		5 689 464				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	4 318		3 252				
	- Autres imp�ts, taxes et versements assimil�s (dont taxe int�rieure sur les produits p�troliers)				ZS		9Z	7 551		4 604				
	Total du compte correspondant � la ligne FX du tableau n� 2052						YX	11 868		7 856				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collect�e						YY	381 588		516 101				
	- Montant de la T.V.A. d�ductible comptabilis�e au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	873 997		837 894				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. derni�re d�claration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *						�B	603 354						
	- Montant de la plus value constat�e en franchise d'imp�t lors de la premi�re option pour le r�gime simplifi� d'imposition *						�S							
	- Taux d'int�r�t le plus �lev� servi aux associ�s � raison des sommes mises � la disposition de la soci�t� *						ZK			%				
	- Num�ro de centre de gestion agr�e *				XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 pr�vu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR	
	- Aides per�ues ayant donn� droit � la r�duction d'imp�t pr�vue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG					
	- Montant de l'investissement re�u qui a donn� lieu � amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH					
REGIME DE GROUPE *	Soci�t� : r�sultat comme si elle n'avait jamais �t� membre du groupe.		JA		Plus-values � 15%	JK		Plus-values � 0%	JL					
					Plus-values � 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : r�sultat d'ensemble.		JD		Plus-values � 15%	JN		Plus-values � 0%	JO					
					Plus-values � 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du r�gime de groupe : indiquer 1 si soci�t� m�re, 2 si soci�t� filiale		JH		N� SIRET de la soci�t� m�re du groupe		JJ							

(1) Entreprises soumises   l'imp t sur les soci t s.
Ce cadre est destin    faire appara tre l'origine et le montant des sommes distribu es ou mises en r serve au cours de l'exercice dont les r sultats font l'objet de la d claration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les r sultats de cet exercice mais ceux des exercices ant rieurs, qu'ils aient ou non d j   fait l'objet d'une pr c dente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont donn es dans la notice n  2032 (et dans la notice n  2058-NOT pour le r gime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	MOBILIER					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SARL 9eme Art Plus**Néant $\boxed{\times}^*$

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL 9eme Art Plus** Néant ☒ *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❺ - ❻
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01052023		et clos le : 30042024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	10	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 301 686	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	1 172	
TOTAL 1	OX	3 302 858	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	63 620	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 657 844	
Variation positive des stocks	OD	12 974	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	2 734 438	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	311 284	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	3 747 750	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	1 179 291	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	162 671	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	5 400 996	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	636 300
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	636 300
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 302 858	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0 (1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3/0/0/4/2/0/2/4/

N° SIRET 4/9/9/3/7/1/4/3/3/0/0/0/1/6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 9eme Art Plus

ADRESSE (voie) 71 RUE HERGE

CODE POSTAL 16000

VILLE ANGOULEME

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 91

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BONDOUX Prénom(s) FRANCK
Nom marital % de détention 91,00 Nb de parts ou actions 91
Naissance : Date 01081959 N° département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
Adresse : N° 16 Voie RUE LEBOUTEUX
Code postal 75017 Commune PARIS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
0

 (1)Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|4|2|0|2|4|

N° SIRET 4|9|9|3|7|1|4|3|3|0|0|0|1|6|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 9eme Art Plus

ADRESSE (voie) 71 RUE HERGE

CODE POSTAL 16000 VILLE ANGOULEME

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er mai 2023 au 30 avril 2024

Bureau d'Angoulême :
17, boulevard de Bretagne
16000 Angoulême
Tél. : 05 45 69 19 19

SARL 9ème Art +
71 rue Hergé
16000 ANGOULEME

Siège social : 125, avenue Gambetta - 17103 Saintes cedex - Tél. : 05 46 93 70 91
Autre établissement : 13, rue Vernier - 75017 Paris - Tél. : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros

Siren 343 679 171 RCS Saintes – TVA FR 813 436 791 71

Membre indépendant de Walter France – Membre indépendant d'Allinial Global International – Membre de la CRCC de Poitiers

9^{ème} ART +

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2024

A l'assemblée de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SARL 9^{ème} Art +** relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période sur la période du 1er mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-9 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêté dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Règles et principes comptables*

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

**Estimations significatives*

Nous avons procédé, sur la base des éléments disponibles, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour la détermination des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice.

**Présentation d'ensemble des comptes annuels*

Nous nous sommes assurés de la concordance avec la comptabilité des informations données dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4° du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels*

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Angoulême, le 12 Février 2025

SCORE

<i>Jean Michel LAIDIN, Associé</i>

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		30/04/2024			30/04/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	105		105	105
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 800	1 800		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	61 507	57 562	3 945	6 024
	Autres immobilisations corporelles	247 118	230 652	16 466	20 008
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 273		8 273	8 273
TOTAL (II)		318 803	290 014	28 789	34 411
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	112 878		112 878	99 904
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	461 607	9 878	451 729	456 767
	Autres créances	2 167 134		2 167 134	2 165 253
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	153		153	153
	DISPONIBILITES	186 973		186 973	663 251
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	54 569		54 569	44 907
	TOTAL (III)	2 983 313	9 878	2 973 434	3 430 235
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 302 116	299 893	3 002 223	3 464 646
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				8 273	8 273
(3) dont créances à plus d'un an					

Documents soumis au Contrôle
du Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

		30/04/2024	30/04/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	361 212	355 393
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(240 964)	5 818
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	131 248	372 212
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		158 200
	Provisions pour charges		
DETTES (1)	Total des provisions		158 200
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 203 740	1 234 140
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 001	5 185
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 279 953	1 336 831
	Dettes fiscales et sociales	319 418	289 136
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	14 864	18 943
DETTES (1)	Produits constatés d'avance (1)	50 000	50 000
	Total des dettes	2 870 976	2 934 234
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		3 002 223	3 464 646
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(240 964,17)	5 818,42
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 870 976	2 934 234
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		880 966	785 799
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat ^{1/2}

		30/04/2024		30/04/2023	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	104 013		104 013	177 202
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 197 673		3 197 673	3 304 442
	Montant net du chiffre d'affaires	3 301 686		3 301 686	3 481 643
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 657 844	3 072 477
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 172	2 666
	Autres produits			63 620	9 568
	Total des produits d'exploitation				6 024 323
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			33 081	13 845
	Variation de stock			(12 974)	(49 495)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 316 459	5 689 464
	Impôts, taxes et versements assimilés			11 868	7 856
	Salaires et traitements			603 354	502 499
	Charges sociales du personnel			235 686	192 273
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			13 756	12 829
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			1 330	
Dotations aux provisions					
Autres charges			162 671	171 441	
Total des charges d'exploitation (2)				6 365 232	6 540 711
RESULTAT D'EXPLOITATION				(340 909)	25 643

Documents soumis au Contrôle
du Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat ^{2/2}

		30/04/2024	30/04/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(340 909)	25 643
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2	1
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2	1
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	30 146	29 102
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		30 146	29 102
RESULTAT FINANCIER		(30 144)	(29 101)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(371 054)	(3 458)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		4 500
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	158 200	25 778
	Total des produits exceptionnels	158 200	30 278
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	28 111	19 830
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	28 111	19 830
RESULTAT EXCEPTIONNEL		130 089	10 448
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			1 171
TOTAL DES PRODUITS		6 182 524	6 596 633
TOTAL DES CHARGES		6 423 488	6 590 814
RESULTAT DE L'EXERCICE		(240 964)	5 818
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SARL 9eme Art Plus

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2024, dont le total est de **3 002 223** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **-240 964** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/05/2023** au **30/04/2024**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/04/2024** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des

Règles et Méthodes Comptables

produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Indemnité de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. L'entreprise a opté pour la non comptabilisation de ces engagements sous forme de provision. Le montant des engagements déterminés en fonction des salaires, de l'âge, de l'ancienneté des salariés et d'une probabilité estimée de présence dans l'entreprise à l'âge du départ en retraite est de 21 280 € au 30/04/2024.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/04/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	105					105
	Autres	1 800					1 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 906					1 906
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	61 507					61 507
	Instal., agencement, aménagement divers	10 519					10 519
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	184 043					191 317
	Emballages récupérables et divers	44 422					45 281
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	300 491		8 133			308 624
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 273					8 273
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 273					8 273
TOTAL		310 670		8 133			318 803

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/04/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 800			1 800
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 800			1 800
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	55 482	2 080		57 562
Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 519			10 519
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	174 672	6 208		180 880
Emballages récupérables et divers	33 784	5 468		39 253
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	274 458	13 756		288 214
TOTAL	276 258	13 756		290 014

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/04/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	158 200		158 200	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	158 200		158 200	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	8 548	1 330		9 878
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 548	1 330		9 878
TOTAL GENERAL		166 748	1 330	158 200	9 878
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 330	158 200	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits à recevoir

		30/04/2024
Total des Produits à recevoir		1 625 500
Autres créances clients		266 800
Clients - factures à établir	266 800	
Autres créances		1 358 700
R.r.r. à obtenir, avoirs non	20 000	
Etat-produits à recevoir	1 338 700	

Documents soumis au Contrôle
du Commissaire aux Comptes

Charges à payer

		30/04/2024
Total des Charges à payer		295 965
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		208 663
Fournisseurs fnp	208 663	
Dettes fiscales et sociales		85 932
Dettes prov. congés payés	52 037	
Dettes prov. congés rtt	7 421	
Charges sur congés à payer	19 459	
Charges sur congés rtt	2 887	
Charges sociales à payer	1 108	
Charges fiscales sur c.p.	91	
Etat - autres charges à payer	2 929	
Autres dettes		1 370
R.r.r. à accorder et avoirs	1 370	

Documents soumis au Contrôle
du Commissaire aux Comptes

Charges et Produits constatés d'avance

	30/04/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		54 569	50 000
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		54 569	50 000

Documents soumis au Contrôle
du Commissaire aux Comptes

Créances et Dettes

		30/04/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 273	8 273	
	Clients douteux ou litigieux	11 444	11 444	
	Autres créances clients	450 163	450 163	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 461	3 461	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	205	205	
	Taxes sur la valeur ajoutée	756 038	756 038	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 338 700	1 338 700	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	68 730	68 730	
	Charges constatées d'avances	54 569	54 569	
	TOTAL DES CREANCES	2 691 583	2 691 583	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/04/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	880 966	880 966		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	322 774	322 774		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	161	161		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 279 953	1 279 953		
	Personnel et comptes rattachés	59 458	59 458		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 273	48 273		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	207 120	207 120		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 566	4 566		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 840	2 840		
	Autres dettes	14 864	14 864		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	50 000	50 000		
	TOTAL DES DETTES	2 870 976	2 870 976		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		841 660			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		967 226			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 840			

Produits et Charges exceptionnels

30/04/2024		
Total des produits exceptionnels		158 200
Reprises sur provisions et transferts de charges		158 200
Repr.prov. / Exceptionnel	158 200	
Total des charges exceptionnelles		28 111
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		28 111
Pénalités et amendes fiscales	17	
Charges except./ope.gestion	15 147	
Charges sur ex. antérieurs	12 946	
Résultat exceptionnel		130 089

Documents soumis au Contrôle
du Commissaire aux Comptes

Capital social

30/04/2024		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	100,00	100,0000	10 000,00

Documents soumis au Contrôle
du Commissaire aux Comptes